

0140070A
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE BORIS VIAN
5 RUE LOUIS BLERIOD
14270 MEZIDON CANON
Tel : 0231200645

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 42

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2016

Réuni le : 29/03/2016

Sous la présidence de : Laurent Piquery

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Affectation au service AP de reliquats d'anciennes subventions du compte 47180, selon la répartition suivante:

- 1.908€ pour la participation du collège au voyage en Espagne
- 907,50€ pour l'achat de matériels pédagogiques

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0